

ASSEMBLÉE ANNUELLE

24 JUILLET 2021

Étaient présents :

Jean Valois

Sylvie Samson

Serge Coulombe

Pierrette St-Laurent

Réal Lachapelle

Micheline Beaumont

Serge Picard

Richard Hébert

Lisette Bénard

Daniel Jeannotte

Richard Lauzon

Denis Picard

Jacqueline Spearson

Début de l'assemblée : 13 h 45

1. Approbation du procès-verbal du 6 septembre 2020

Suivis soulevés : panneaux de signalisation (dont nous discuterons au point 2), le « registre » pour la pêche dont le résultat pour les personnes présentes est : 4 pour Richard et environ 20 pour Pierrette. Certaines choses non réalisées étant donné la Covid : trousse de bienvenue, etc.

Approbation : Denis Picard

Secondé : Sylvie Samson

2. État du chemin, entretien et signalisation

État du chemin et entretien :

Jean Valois tient à remercier toutes les personnes qui ont participées cette année à l'entretien du chemin. Daniel Jeannotte tient également à remercier Jean pour tout le travail qu'il a aussi effectué.

Jean Valois tient aussi à remercier Richard Lauzon et Lyne Richard d'avoir effectué le nettoyage du bassin d'eau dernièrement.

Jean remercie également toutes les personnes ayant travaillées sur les clôtures pour la protection de nos résidences.

Signalisation

Proposition de Jean Valois pour faire imprimer des pancartes de 4 pieds carrés pour bien identifier que le chemin n'est pas seulement pour les 4 roues.

Suggestion par le groupe présent de 6 pancartes avec l'image d'une auto, d'un 4 roues et avec indication de km. Denis Picard signale une approche Sécurité pour tous les utilisateurs.

Jean Valois va également se renseigner auprès du Ministère des transports si des pancartes en métal recyclables sont disponibles pour les réutiliser. Le coût pour les pancartes en coroplast sera aussi demandé. Jean rappelle que le club Quad, voilà 2 ans, était disposé à collaborer.

Dès que les pancartes seront faites, une note au club Quad sera envoyée. Celles-ci seront installées même si le club refuse de collaborer. Les pancartes actuelles ne sont pas assez visibles, même celles où il y est indiqué de réduire la vitesse par respect pour le voisinage (petite pancarte blanche).

3. Budget, cotisation annuelle par chalet et contribution poissons

Budget

Micheline Beaumont nous signale qu'au 31 mai 2021, le compte bancaire en est à 5 610,24 \$ (montant final qui ne pouvait être confirmé en l'absence de Johanne Vézina. Par contre, aucun chèque n'a été émis depuis).

Cotisation annuelle par chalet

Le montant de la cotisation annuelle par chalet demeure le même, soit 200 \$

Contribution poissons

Le montant de la cotisation demeure le même, soit 125 \$. En l'absence de Michel Roy, une discussion est à prévoir pour la prochaine réunion concernant si c'est possible d'ensemencer une autre sorte de poisson (ex. achigan). Proposition de Serge Picard et Serge Coulombe.

4. Varias

Analyse de l'eau du lac

Geneviève Gallerand nous avait envoyé un message concernant l'analyse de l'eau pour cette année. Il y avait un temps limite pour avoir un rabais sur le montant à payer, ce qui en valait la peine.

Certains résidents sont « inquiets » des suites de cette procédure d'analyse que le Gouvernement pourrait nous imposer. Par contre, Denis Picard signale qu'étant donné que nous prenons bien soin du lac et qu'éventuellement des problèmes pourraient être constatés sur son état, le gouvernement pourrait être de notre côté et nous aider.

À la prochaine réunion, un compte-rendu sera donné par Geneviève (qui ne pouvait assister à l'assemblée) pour en faire le point et nous donner plus de détails.

Pont

Serge Coulombe a fait remarquer que l'eau avait passée sur le dessus du pont de bois après l'orage de la semaine dernière. Il y a également suggestion de remplacer les 2 poutres de bois défectueuses. Mais, étant donné les normes gouvernementales (sans créosote), celles-ci ne seront pas changées pour le moment. Par contre, Denis Picard va se renseigner si c'est possible d'en obtenir de nouvelles. Jean Valois signale qu'il a fait enlever certaines roches en-dessous du pont mais qu'il faudrait en tasser certaines du côté du sentier Quad.

Ferraille, déchets, etc.

Jean Valois signale qu'une « plainte » lui a été faite par les propriétaires des chalets près des contenants à déchets. Si vous avez du métal, du plastique ou autres déchets qui ne sont pas destinés aux bacs, de lui signaler. Il s'occupera de les acheminer au bon endroit.

Jean Valois tient à remercier toutes les personnes qui étaient présentes à cette assemblée.

Fin de l'assemblée à 14 h 45